

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



COMITE DE DIRECTION

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 27 FEVRIER 2021

Présidence: Monsieur Arnaud DALLA PRIA

<u>Présents</u>: Membres indépendants :

Mesdames AYACHI Zohra - CANCEL Sandrine - DELOGE Chantal - GAYRAUD Véronique -

MARTINEZ Laurence - SALDANA Ghislaine.

Messieurs BIAU Jean Bernard - CAUSSADE Michel - COLLIN Bertrand - DURUSSEL David - HOSTAINS Frédéric - LAURAIRE Philippe - LAVAUD Jean - SALERES Christian - SEGURA

Jérôme - VIDAL Christian - WALASZEK Didier.

Présidents de district :

Messieurs Francis ANJOLRAS – Alexandre BANDIERA représentant Pierre MICHEAU - Jérôme BOSCARI - Raphaël CARRUS - Pierre BOURDET - Jean-Marc SENTEIN - Serge MARTIN - David BLATTES - Claude REQUENA - René LATAPIE - Eric WATTELLIER

(partiellement) - Jean-Pierre MASSE

<u>Participent</u>: Messieurs Olivier DAURIOS - Yvan DAVID - Damien LEDENTU - Jérémy RAVENEAU - Olivier

L'HOSPITALIER (partiellement)

Excusés: Madame Laetitia CHALEIL – Messieurs Azzedine SOUIFI – Abdelraouf ZARABI –

Christophe GENIEZ

Un dossier est remis à chaque participant.

Ouverture de la Séance à 10h00

<u>Préambule</u>

Le Président Arnaud DALLA PRIA remercie les membres pour leur présence pour ce premier Comité Directeur depuis les élections du 30 janvier 2021 qui ont vu l'élection d'une nouvelle équipe. Il rappelle l'importance d'agir et de travailler dans l'intérêt du football occitan et à ce titre souhaite pouvoir travailler main dans la main avec les Districts.

Il rappelle aux membres la nécessaire confidentialité quant aux différents sujets évoqués au sein des réunions du Comité Directeur.

Il tient à féliciter les clubs qui se sont brillamment qualifiés pour le 1/16ème de finale de la Coupe de France et informe qu'il sera présent le weekend prochain sur les terrains occitans afin de suivre plusieurs rencontres. Il se félicite également du fait que le match de Canet (vs l'OM) se déroule sur les terres occitanes.

Il informe enfin les membres que dans un souci d'économie et pour aller dans le sens de l'éco-citoyenneté, les documents seront désormais transmis à chaque membre sous forme dématérialisée et ne seront plus fournis en format papier les jours de réunions.

PRESENTATION DU COMITE DIRECTEUR

En ce premier Comité Directeur en présence des nouveaux membres élus, le Président demande à ce qu'un tour de table soit réalisé afin que chaque membre puisse se présenter succinctement.

A l'issue des présentations individuelles, le Président a souhaité que chaque Président de Districts effectue une présentation rapide de son centre de gestion afin de mieux se connaître et mieux connaître les fonctionnements, les besoins et problématiques de chaque entité.

A l'issue des présentations, le Président remercie chaque Président pour leur intervention fort enrichissante.

(Arrivée de Monsieur Bertrand COLLIN, médecin fédéral).

Monsieur Arnaud DALLA PRIA demande à Monsieur COLLIN de se présenter succinctement ; Monsieur COLLIN en profite, au cours de sa présentation, pour évoquer brièvement les axes majeurs qu'il envisage de mettre en place concernant l'aspect médical.

INFORMATIQUE

La parole est donnée à Monsieur Olivier L'HOSPITALIER qui effectue une présentation relative à la sécurité de l'environnement informatique de la Ligue et des Districts ; en effet, il insiste sur la nécessité pour les centres de gestion de recourir à une protection forte des réseaux informatiques et expose à ce titre les offres émanant de deux sociétés avec leurs avantages et leurs inconvénients, terminant son propos sur l'aspect financier avec l'idée qu'un contrat mutualisé (Ligue et Districts) permettrait de bénéficier de tarifs avantageux.

A l'issue de sa présentation, le Président prend la parole pour d'une part remercier Monsieur L'HOSPITALIER et d'autre part interroger les Présidents de Districts afin de savoir si l'ensemble des Districts sont disposés à collaborer au travers d'un contrat mutualisé de manière à ce que la Ligue poursuive les négociations avec les sociétés informatiques.

Madame Véronique GAYRAUD, en sa qualité de Trésorière Générale, évoque les premiers retours en termes de coûts transmis par les sociétés et précise que dans le cas où l'ensemble des Districts sont prêts à collaborer ensemble, alors une étude plus approfondie sera menée et des propositions concrètes seront faites aux Présidents de Districts.

L'ensemble des Présidents répondant favorablement à cette mutualisation, le Président Arnaud DALLA PRIA les informe que la Ligue va poursuivre les discussions en vue de présenter aux Présidents des chiffres lors de la réunion du 9 mars prochain.

En marge de ce dossier, Le Président précise que, suite à la mise en place des adresses électroniques officielles aux membres du Comité Directeur, une formation sera proposée à l'ensemble des membres du comité pour se familiariser avec les outils fédéraux, notamment les outils informatiques (logiciel, Réseau Bleu, etc.).

ORGANISATION GENERALE DU COMITE DIRECTEUR

Le Président Arnaud DALLA PRIA aborde quelques points quant à l'organisation et au fonctionnement du Comité Directeur, en mettant en avant une idée essentielle : la mutualisation, que ce soit au travers de projets, de travail collaboratif ou pour ce qui est des aspects financiers pouvoir négocier de manière plus importante les divers coûts.

L'autre point abordé repose sur le fait que le Comité Directeur puisse travailler et avancer dans la sérénité retrouvée pour apporter de l'efficience dans tous les projets qui seront amenés à être développés.

Le Président évoque ensuite son projet de création d'un collège des Présidents de Ligue et de Districts de l'Occitanie qui permettra de traiter, indépendamment des Comités Directeurs, de sujets spécifiques propres aux centres de gestion; l'idée est que ce collège soit force de propositions pour qu'ensuite soient exposés les divers sujets en Comité Directeur afin qu'ils y soient validés.

Qui plus est, il souhaite étendre ce concept aux Secrétaires Généraux et Trésoriers de l'Occitanie.

Par ailleurs, il est évoqué la notion des pouvoirs qui permettaient à un Président de District de donner sa voix à un autre membre lors des Comités Directeurs ; à ce sujet, il est envisagé de modifier cette procédure et en lieu et place permettre aux Présidents de pouvoir se faire représenter, en cas d'absence, par un Membre élu de leur Bureau Directeur départemental : en termes règlementaire, il conviendra de revoir éventuellement les statuts de la Ligue afin que cette procédure soit actée et permette au représentant désigné de pouvoir prendre part aux votes éventuels.

Il souhaite également que le service juridique de la LFO assiste aux travaux des Comités Directeurs afin d'apporter son expertise dans divers sujets.

COMMISSIONS REGIONALES / IR2F - VALIDATIONS

Conformément aux règlements en vigueur, le Président rappelle que la nouvelle mandature nécessite le renouvellement des commissions juridiques pour une durée de 4 ans et la mise à jour de certaines commissions spécifiques.

La parole est donnée à Monsieur Jean LAVAUD concernant le renouvellement des commissions juridiques.

Monsieur LAVAUD présente la composition des commissions concernées et apporte des explications sur la manière dont celles-ci ont été construites en évoquant notamment quelques critères. Pour respecter un de nos engagements de campagne, notre préoccupation première a été de créer un pôle juridique permettant et facilitant la communication transversale entre les deux commissions régionales et une communication descendante et montante vers les commissions des districts. Les axes de travail :

- Réduire le nombre de Membres par commission
- Chercher des compétences sur toute notre Ligue : (Membres de la CR discipline issues de 5 Districts, CR Appel issue de 7 Districts)
- Tendre vers un rajeunissement des membres de commissions régionales
- Accueillir des professionnels du droit (avocat, professeur de droit, diplômés en droit du sport)
- Renouveler les commissions à 50 % en conservant un noyau d'anciens membres.

Le Président de la Ligue ajoute que 68 candidatures ont été reçues par la Ligue. Il ajoute que les candidatures issues des membres appartenant aux Bureaux Directeurs des Districts ou aux Commissions Départementales juridiques n'ont pas été retenues. Les raisons principales de ces choix résident dans la mise en place de Collèges spécifiques d'une part et d'autres part dans le souhait d'éviter le télescopage des différentes missions.

Concernant l'aspect opérationnel, il précise que le fonctionnement de l'ensemble des Commissions Régionales sera revu afin de mettre en place un système hybride (présentiel / distanciel) qui correspond plus au fonctionnement actuel de notre société.

Monsieur LAVAUD termine son propos par une présentation des Présidents desdites commissions (Monsieur ENFRIN pour la commission de discipline et Monsieur CASSAGNES pour la commission d'Appel).

La parole est donnée aux membres qui souhaitent s'exprimer.

Après quelques échanges entre Membres et les explications données, le Président de la Ligue soumet au vote la composition des commissions juridiques (Discipline et Appel) :

- POUR: 32 - CONTRE: 0 - ABSTENTION: 1

La composition des Commissions Régionales de Litiges et Discipline et de la Commission Régionale d'Appel est adoptée à la majorité des membres présents.

Le point suivant concerne la validation des jurys pour les formations BEF et BMF : en effet, là aussi, le changement de gouvernance demande à ce que les jurys soient mis à jour.

Le Président de la Ligue soumet au vote la composition des jurys BEF et BMF :

La composition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Le Président propose un tableau faisant état de la répartition des Membres élus au sein des Commissions et soumet ce tableau au vote :

La répartition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Monsieur Yvan DAVID en sa qualité de Directeur Technique Régional prend la parole pour apporter des informations complémentaires sur la composition des Commissions « Techniques », précisant que des propositions de composition des Commissions très prochainement.

Monsieur DALLA PRIA évoque le sujet des Labels Clubs et informe les Membres du Comité Directeur qu'un Comité sous format électronique aura lieu d'ici le 15 mars afin de valider les labels pour les clubs nationaux, la Commission se réunissant le lundi 1^{er} mars.

MISE EN PLACE DES GROUPES DE TRAVAIL

Le Président de la Ligue évoque la création de groupes de travail dont l'objectif sera de réfléchir sur plusieurs sujets (Cf annexe) en vue de rénover le fonctionnement général de la Ligue :

Il évoque brièvement les domaines concernés :

Groupe de travail dans le domaine sportif : la composition des groupes pourra comporter outre des Conseillers Techniques, des Membres de clubs mais également des Membres du Comité Directeur et des Commissions Régionales. La réflexion sur le calendrier pourra par exemple proposer des schémas novateurs qui pourraient permettre de penser autrement le système actuel.

Concernant le domaine administratif, et outre les points présents dans l'annexe, il est question de la création d'une Fondation. Elle sera chapeautée par Madame Zohra AYACHI.

Intervention du Président du District de Haute-Garonne qui se félicite de la création d'un groupe de travail dans le domaine sportif et encourage à ce que celui-ci soit mis en place le plus rapidement possible.

Il informe également le Comité Directeur qu'il enverra à chacun des informations relatives à la situation sanitaire qui, si elle se dégrade dans l'un des territoires, pourrait faire l'objet de contraintes très fortes pouvant gêner la reprise de l'activité football.

Il évoque par ailleurs le passeport Sport dont le football bénéficiera de manière importante (au regard du niveau social dont est issu une grande partie de ses pratiquants).

Il termine en rappelant que la reprise de l'activité football comportera des contraintes extra sportives dont il faudra tenir compte.

ASPECT FINANCIER

Le Président remercie chaleureusement Véronique GAYRAUD, Philipe LAURAIRE et Michel CAUSSADE, ainsi que l'ensemble des salariés impliqués au cours des deux derniers jours. La richesse des échanges leur a permis de s'imprégner de l'environnement de la Ligue mais surtout d'effectuer un véritable audit financier des comptes de la Ligue en présence également du cabinet comptable ACTEVA (Nicolas COUDENC et Arnaud LESCURE) qui ont répondu à l'ensemble des questions qui leur ont été posées.

A la suite de ces deux jours très studieux, Madame Véronique GAYRAUD en sa qualité de Trésorière dresse un bilan de la situation financière de la Ligue, tout en évoquant les points qui seront à voir dans le court, moyen et long terme.

Le Président de la Ligue reprend la parole pour évoquer le point suivant de l'ordre du jour concernant la prolongation de la prise en charge du chômage partiel à 100% pour les salariés de la Ligue.

Le Président, après avoir rencontré les Délégués du Personnel de façon informelle avec les élus présents à la Ligue vendredi matin, se positionne pour la prolongation en la conditionnant au fait que le personnel devra en contrepartie faire un effort, notamment en ce qui concerne la prise de congés.

Cette décision est soumise au vote du comité directeur qui se prononce à l'unanimité pour une prolongation de cette prise en charge jusqu'en juin 2021.

Par ailleurs, le Président évoque un autre sujet qui concerne les indemnités de formation perçues par les Conseillers Techniques dans le cadre des formations liées à l'IR2F : en effet, il souhaite que cette modalité soit revue et elle fera donc l'objet d'une réflexion.

Monsieur BOSCARI, Président du District du Tarn & Garonne, estime en effet qu'une réflexion doit avoir lieu sur ce sujet.

Sur le même sujet, Monsieur BOSCARI demande au Directeur Technique Régional d'avoir un point de situation concernant les mises à disposition des Conseillers Techniques, les Présidents de Districts souhaitant avoir une visibilité de leurs activités en cette période où est mis en place le chômage partiel.

Monsieur DAVID informe Monsieur BOSCARI que conformément à ce qui a été convenu dans la convention ETR, le calendrier est confirmé tel que prévu et sera respecté.

Par rapport aux futures candidatures, Monsieur BOSCARI estime qu'il est nécessaire pour la Ligue de consulter les Présidents de Districts sur le profil des candidats retenus afin qu'ils puissent donner leurs avis mais qu'il revient à la Ligue de prendre la décision finale.

Concernant les rétrocessions aux Districts pour la saison 2020/2021, le Président de la LFO précise qu'elles seront bien versées aux Districts une fois que les décisions liées à l'arrêt ou non des compétitions seront prises et que le Comité Directeur aura statué quant aux remboursements éventuels octroyés aux clubs.

Pour conclure sur l'aspect Ressources Humaines, Monsieur DALLA PRIA informe le Comité qu'un audit RH aura lieu très prochainement avec comme objectif de faire un point sur le fonctionnement de manière à pouvoir ensuite repenser l'organigramme de la Ligue. L'objectif étant de pouvoir créer des postes dans les domaines de la communication, du partenariat mais également dans le développement de la Fondation.

INFORMATIONS GENERALES

Désignation des personnes ayant compétence pour interjeter appel en matière disciplinaire au nom du Comité Directeur : le Président rappelle que traditionnellement il est de coutume que cette personne soit la secrétaire générale : il propose donc la nomination de Mesdames Laurence MARTINEZ et Ghyslaine SALDANA en leur qualité respective de Secrétaire Générale et Secrétaire Générale Adjointe.

La nomination est adoptée à l'unanimité des Membres présents.

Demande du District du Gard-Lozère : le Président de la Ligue informe le Comité d'une demande émanant du District suite au décès de Monsieur Guillaume DATHUYET : Monsieur Francis ANJOLRAS, Président du District Gard-Lozère, apporte un complément sur cette demande.

Le Président de la Ligue informe le Comité que la Ligue soutient la demande du District et participera à cette aide qui ira directement à la famille de Monsieur DATHUYET.

Sur ce sujet, Monsieur BOSCARI précise que le District du Tarn et Garonne a participé à cette aide.

Le Président de la Ligue propose que la Ligue participe à hauteur de 3000€. Cette somme sera globalisée avec les participations financières des autres Districts ayant contribués lors de l'envoi du dossier à la FFF.

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Appel à candidature renouvellement des Commissions Régionales: le Président de la Ligue informe que cet appel qui devait avoir lieu prochainement, sera mis en place début mai prochain, à l'issue du compte rendu du groupe de travail sur la rénovation des Commissions Régionales. L'objectif sera d'avoir une ouverture territoriale en s'appuyant sur les compétences des personnes.

Par rapport aux futures candidatures, Monsieur BOSCARI estime qu'il sera important pour la Ligue qu'elle consulte les Présidents de Districts des candidats retenus afin qu'ils puissent donner un avis consultatif uniquement : en effet, il reviendra à la Ligue de prendre la décision en dernier lieu.

- Questionnaire aux clubs : le Président informe le Comité qu'un questionnaire sera transmis prochainement aux clubs évoluant uniquement en Ligue, ayant comme sujet la perception et les attentes des clubs vis-à-vis de l'instance régionale.
- Rencontre avec Kamel CHIBLI: le Président informe le Comité qu'une rencontre a eu lieu vendredi 26 février avec Monsieur Kamel CHIBLI, Vice-Président du Conseil Régional en charge des Sports, afin d'évoquer le projet de développement du CRF dans la perspective des JO Paris 2024, ajoutant que le projet va s'accélérer dans les prochaines semaines.

En outre, il a également été question lors de cette entrevue des points suivants :

- Création de la Fondation
- Relation avec le lycée Gragnague (qui accueillera à la rentrée scolaire 2022 les stagiaires du Pôle Espoir Féminin)
- Calendrier fin de saison : une proposition de calendrier est proposée aux Membres du Comité pour organiser les événements et autres réunions d'ici la fin de saison.
- Projets en lien avec les Districts : le Président souhaite en effet que la Ligue et les Districts collaborent de façon plus étroite notamment sur les sujets suivants :
 - Communication: un projet sera proposé lors du prochain Comité, à partir duquel il faudra étudier ensemble les possibilités de collaboration dans l'intérêt de tous.
 Sur l'aspect communication et image de la Ligue, le Président souhaite qu'une réflexion ait lieu concernant le logo de la LFO (conservation du logo actuel ou modification de celui-ci).
 - Étude du coût des véhicules: des discussions sont actuellement en cours avec la marque Volkswagen (partenaire majeur de la FFF): l'objectif est de voir comment on peut définir une nouvelle stratégie de développement: d'une part avec une réflexion concernant le parc automobile actuel de la Ligue et sa possible extension en y intégrant les Districts qui le souhaitent, et d'autre part en ce qui concerne la mise en place d'un partenariat écocitoyen dont les contours restent à définir.

A ce sujet, plusieurs Présidents de Districts se disent intéressés pour être associé à la réflexion sur la flotte automobile.

Questions diverses :

- O Intervention de Madame Ghyslaine SALDANA au sujet de la **Commission Fédérale du Bénévolat** : en effet, la FFF sollicite la Ligue et ses Districts pour que ceux-ci désignent des Référents « Bénévolat » qui devront être communiqués à Paris en vue de participer à des réunions sur le thème du Bénévolat. Il revient donc à chaque District de désigner un Référent et d'en informer la Fédération.
 - Madame Laurence Martinez s'étant positionnée sur cette Commission au niveau régional elle sera donc la Référente pour la Ligue d'Occitanie auprès de la fédération.
- Visite de Monsieur MOULIN, candidat à l'élection FFF: bien que prévu au départ le 7 mars prochain, il semble que Monsieur MOULIN intervienne dans chaque District; le Président de la Ligue doit le contacter pour voir si la réunion du 7 mars est maintenue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h45

Le Président de la LFO

Arnaud DALLA PRIA

LIGUE D'OCCITANIE

La Secrétaire Générale de la LFO

Laurence MARTINEZ

ANNEXE 1

POLE JURIDIQUE

Le Pôle Juridique est nouvellement créé. Il aura pour missions de piloter des actions de formation, d'échanges et de réflexions au niveau régional.

Il visera deux objectifs principaux :

- Tendre vers une harmonisation de la structuration et des pratiques de fonctionnement des Commissions Juridiques,
- Tendre vers une cohérence dans la prise de décisions de celles-ci.

REFERENT du COMITE DIRECTEUR à ce PÔLE JURIDIQUE :

⇒ Jean LAVAUD

COMMISSION REGIONALE DE DISCIPLINE:

Président :

⇒ ENFRIN Damien

Président Délégué:

- ⇒ AZNAR Salvador
- **□ CABANEL Patrice**
- ⇒ IRLA François
- **⇒** LAUTREC Claude
- **⇒** MAZAURIC Laurent
- **⇒** ROUSSEL Danièle
- **⇒** SALOMON Adrien (Arbitres)
- **⇒** SAVOY Christophe
- **⇒** SEGURA Stephan
- **⇒ VOHRINGER Raphaël**

Instructeurs:

- **⇒** BARKAT Ghyslaine
- **⇒ DENNIELOU Nicolas**
- **⇒** ESTEVE Dorian
- ⇒ IJGUA Mélissa
- ⇒ RAVENEAU Jérémy
- **⇒** GARNIER Camille

COMMISSION REGIONALE D'APPEL:

Président :

⇒ CASSAGNES Jean Pierre (Arbitres)

Président Délégué:

- **⇒ BLANQUET Patrick**
- **⇒** BARRANCO Floréal
- ⇒ BIAU Jean Bernard (Educateurs)
- **⇒** FOURTEAU Stéphane
- **⇒** JUGNIOT Virginie
- **⇒** JULLIAN Pierre Jean
- □ LAVAUD Jean
- **⇒ PLOMBAT** Bernard
- ⇒ RAYMAKERS Loïc